

Ordre du jour :

Ajout à l'ordre du jour du contrat d'encadrement de la CIFRE ENERBIOM-UVHC - thèse de Mlle CREYX (concernant le point 4) et retrait de l'ordre du jour du point relatif au financement de personnel

- 1 – Approbation du compte rendu du 23 juin 2011
- 2 – DBM recherche n°2
- 3 – Présentation de projets de recherche
- 4 – Financement de thèses
- 5 – Financement de manifestation scientifique

1 – Approbation du compte rendu du 23 juin 2011

Voté à l'unanimité.

2 – DBM recherche n°2

La DBM de rattachement au budget de la recherche de l'U.V.H.C. s'élève en dépenses et en recettes à 70 374,12 euros pour le CF : 914, et à 112 822,29 euros pour le CF : 915. La DBM concerne soit des prestations ou projets de recherche nouveaux des facturations de prestations ou projets de recherche pluri-annuels. Dans les tableaux, les montants signalés par « Non Affecté » se rapportent aux contrats en cours de programmation (négociation quasi aboutie ou signature en cours) dont l'annexe financière est finalisée pour que ces recettes / dépenses soient inscrites au budget. La DBM relative au centre financier 914 concerne essentiellement les reversements Valutec de l'année et les prestations de service du LMCPA. Mme BONNAFOUS demande aux enseignants-chercheurs d'informer la DRV au plus tôt des démarches menées avec des partenaires pouvant aboutir à la conclusion d'un contrat de recherche partenariale ou de prestation / études afin d'anticiper l'inscription des crédits au budget et de permettre ainsi de réaliser la recherche ou la prestation dans des conditions budgétaires normales ; d'autant qu'il y a moins de DBM qu'avant.

3 – Présentation de projets de recherche

Financements de l'ANR

Mme CHAABANE, en l'absence du responsable scientifique : Christian TAHON, présente le projet **HOST** (TEMPO) : Hôpital, Optimisation, Simulation et évitement des Tensions.

Objectif : développer la modélisation, l'optimisation et la mise en œuvre d'un Système d'Aide à la Décision permettant d'anticiper la tension au sein des établissements de santé et établir des propositions d'évitement de ces tensions.

Subvention demandée : 113 000 euros, durée : 36 mois.

Partenaires impliqués : ALICANTE, Université de Lille 2 (équipe EA 2694), USTL et Ecole Centrale de Lille (LAGIS), Institut INS2I du CNRS (LIMOS), Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint Etienne (CIS – Centre d'Ingénierie et de Santé), CHRU de Lille, TEMPO (C. TAHON, S. CHAABANE, T. BONTE).

M. KOLSKI présente le projet **SIFADO** (LAMIH) : Conception et évaluation de méthode et d'outils ergonomiques pour faciliter la saisie et le codage de données textuelles et graphiques dans les dossiers médicaux électroniques, visant à résoudre les problèmes dus à l'alimentation des dossiers de patients.

Subvention demandée : 128 448 euros, durée : 36 mois.

Partenaires impliqués : SFTG, McKesson, SILK Informatique, SANTEOS, Université de Paris 13 (LIM&BIO), CHU de Rouen (CISMEF), Université de Lille 2 (équipe EA2694), LAMIH.

Mme MORIN, en l'absence du responsable scientifique : Mme HARMAND, présente le projet **E-MECA** (TEMPO) : Electro-Mécanique Embarquée à Compacité Améliorée.

Objectif : recherche de solutions innovantes ultra-compactes et à forte puissance massique pour des systèmes électromécaniques embarqués.

Subvention demandée : 236 729 euros, durée : 36 mois.

Partenaires impliqués : SKF, Valeo, Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (DynFluid), IFP Energies nouvelles, ENS Cachan (SATIE), TEMPO.

M. GUERRA, en l'absence du responsable scientifique : M. MARKIEWICZ, présente le projet **ASAP** (LAMIH) : Amélioration de la Sécurité Automobile par le contrôle des Points soudés par résistance. Il explique le détail de la réalisation du programme scientifique ainsi que les conséquences sociales et économiques du projet, qui sont importantes.

Objectif : étude et développement d'une nouvelle méthode de contrôle ultrasonore multi-éléments permettant de donner un résultat fiable, rapide, simple et univoque de la qualité de la soudure par point des véhicules automobiles.

Subvention demandée : 267 701 euros, durée : 36 mois.

Partenaires impliqués : RENAULT, EXTENDE, M2M, CEA – Commissariat à l'Energie Atomique et aux Energies Alternatives (LIST), LAMIH.

Pôles de compétitivité : Mov'eo, I-trans, Systematic.

Financements du Conseil Régional

M. LAMBRECHT, en l'absence du responsable scientifique : M. GARDIN, présente le projet **CORUS-ESS** (IDP) : COnaissance et Reconnaissance de l'Economie Sociale et Solidaire. Légitimité processuelle des mesures de l'Utilité Sociale et environnementale de l'ESS.

Objectif : qualifier les processus permettant la connaissance et la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire à travers son utilité sociale.

Subvention demandée : 60 606 euros, durée : 36 mois.

Partenaires et chercheurs impliqués : USTL (CLERSE), Association Acteurs pour l'Economie Solidaire (APES), IDP.

M. PETIT présente le projet **EETR** (IDP) : Evaluation de l'Economie Touristique Régionale. La France est la première destination touristique mondiale alors que les gains qui en proviennent sont moins importants que ceux d'autres pays. Il s'agira de constituer une importante base de données sur le thème du tourisme, qui permettra la pérennisation de celles-ci.

Objectif : analyse de la demande et de l'offre touristique de la région Nord-Pas de Calais.

Subvention demandée : 111 923 euros, durée : 24 mois.

Partenaires et chercheurs impliqués : Universités de Lille (EQUIPPE), IATE – International Association for Tourism Economics, IDP.

L'économie du tourisme n'est pas réellement une thématique du laboratoire, le but de ce projet étant à long terme de l'inscrire comme l'un des points forts de l'IDP et de l'UVHC (faible concurrence au plan national).

M. GUERRA présente le projet **PA-PMR** (LAMIH) : Personnalisation de l'Assistance pour Personnes à Mobilité Réduite, pour le responsable scientifique : Mlle SIMONEAU. Les maladies qui occasionnent des problèmes de mobilité sont ici visées. Ce projet renvoie notamment à plusieurs autres menés au sein du LAMIH : projet ANR TecSan SACR-FRM (2006-2010), projet ANR VTT VOLHAND (2009-2013), projet CNRS « Longévité et vieillissement » 2AP-MS (en cours).

Objectif : développer un nouveau système d'assistance pour fauteuil roulant manuel, qui aurait la capacité de s'adapter aux déficiences (motrices principalement, mais aussi dans une moindre mesure cognitive) évolutives des personnes à mobilité réduite.

Subvention demandée : 115 424 euros, durée : 24 mois.

Chercheurs impliqués : LAMIH (Groupe ASHM : A. DEQUIDT, T-M. GUERRA, P. PUDLO, L. VERMEIREN – Groupe DEMoH : F. BARBIER, M-A. DUPUY, C. GILLET, S. LETENEUR, B. RAJAONAH, E. SIMONEAU, S. CHIKH (doctorant)).

Mme BONNAFOUS précise que l'avis du Conseil Scientifique est nécessaire à l'examen des demandes de subvention auprès du Conseil Régional.

Financements de l'ADEME et du Conseil Régional

M. PFIRSCH présente le projet **2RPE** (CALHISTE) : Réduire par la Réhabilitation la Précarité Energétique.

Objectif : déterminer dans quelle mesure la réhabilitation énergétique des logements modestes est un vecteur d'énergie et d'amélioration de la qualité de vie.

Subvention demandée : 31 808 euros, durée : 36 mois.

Partenaires et chercheurs impliqués : USTL (TVES/CLERSE/LGCgE), EIVP – Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris, la Ville de Roubaix, CALHISTE.

Projet qui a été retenu par les financeurs mais qui n'a pas encore été sélectionné.

Mme LAUDATI présente le projet **SAPERLO** (DEVISU) : Solutions Adaptées pour la Performance Energétique et Environnementale en Rénovation des Logements Ouvriers.

Objectif : élaboration d'un protocole d'évaluation des critères techniques et comportementaux pour la gestion intégrée de la réhabilitation énergétique et durable de logements sociaux.

Subvention demandée : 100 000 euros, durée : 36 mois.

Partenaires et chercheurs impliqués : ADUS – Agence de Développement et Urbanisme de la Sambre, EIVP – Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris, CD2E – Organisme de Création et de Développement des Eco-entreprises, CDC – Caisse de Dépôts et Consignation, AMVS – Agglomération Maubeuge Val de Sambre.

Suite à une question sur le financement, Mme BONNAFOUS indique que les collectivités territoriales peuvent s'associer (en qualité de cofinancier et de co-instructeur des opérations subventionnées) à l'Etat et donc à ses opérateurs (ADEME, INCa ou autres) sur certains enjeux nationaux qu'elles jugent également prioritaires pour leur territoire, en l'occurrence les aspects environnementaux, la santé, relèvent d'axes prioritaires du Conseil Régional.

4 – Financement de thèses

Mlle BOYDEV représente le responsable scientifique : M. TALEB-AHMED, pour cette présentation du contrat d'encadrement de la CIFRE ELEKTA - UVHC (LAMIH), portant sur sa propre thèse intitulée « Segmentation automatique des images de tomographie conique Elekta SAS pour la radiothérapie du cancer de la prostate avec évaluation dosimétrique ». La société ELEKTA finance l'encadrement de la thèse à hauteur de 21 528 euros pour une durée de 36 mois.

Mme MORIN représente le responsable scientifique : Eric DELACOURT, pour la présentation du contrat d'encadrement de la CIFRE ENERBIOM - UVHC (TEMPO), thèse de Mlle CREYX. La recherche porte sur le thème suivant : « Unité de co-génération bois innovante pour la production d'électricité et de chaleur ». Le financement par la société ENERBIOM de l'encadrement de la thèse s'élève à 24 000 euros pour une durée de 36 mois. Le contrat est actuellement en cours d'instruction pour signature.

M. BOCQUET présente l'allocation de recherche de M. HAMOUDA (IEMN DOAE), cofinancée par le Conseil Régional, et portant sur la thèse : « Développement d'une plateforme de communication RFID pour les réseaux de capteurs sans fils dédiée au contrôle-santé intégré pour les transports ferroviaires ». Le Conseil Régional finance à 50 % l'allocation de thèse, soit à hauteur de 40 006 euros pour 36 mois. L'industriel : CITC-EuraRFID a renoncé au co-financement du projet. Mme BONNAFOUS signale que ce genre de désistement porte préjudice à l'image de l'UVHC vis-à-vis du Conseil Régional. Le co-financement par un industriel étant un critère d'éligibilité au moment du dépôt de la demande. Elle ajoute qu'un courrier formel de CITC-EuraRFID est attendu à la DRV.

Le Conseil Scientifique s'est prononcé favorablement à l'unanimité sur l'ensemble de ces financements de thèses.

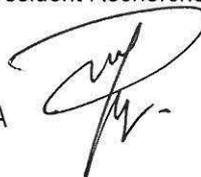
5 – Financement de manifestation scientifique

M. REMIENS sollicite le Conseil Scientifique pour une aide de 4000 euros, dans le cadre de l'organisation du 3^{ème} workshop franco-chinois, qui aura lieu cette année à l'UVHC, les 5-6 décembre 2011. Il présente les objectifs, les thèmes, le programme ainsi que le budget de ce séminaire portant essentiellement sur les implications du protocole d'entente signé en novembre 2009 entre l'IEMN et le SITP (Shanghai Institute of Technical Physics) de l'Académie des Sciences de Chine. Mme BONNAFOUS précise, qu'en regard des sommes habituellement allouées par le CS et dans la mesure où le centre financier du DOAE laisse apparaître une consommation de 50 % environ à cette date, que dans la mesure où la plupart des autres financements restent en gestion du financeur (CNRS par exemple) il a été proposé à M. ASSAAD sur ce montant de 4000 euros, de solliciter le CS à hauteur de 2000 euros et 2000 euros proviendraient des ressources propres de l'IEMN DOAE (BI 2011). Le Conseil Scientifique se prononce favorablement à l'unanimité sur cette demande.

Valenciennes, le 21 octobre 2011

Le Vice-Président Recherche et Valorisation

A. ARTIBA



Présidence du C. S. : M. ARTIBA, Vice-Président Recherche et Valorisation

Présents :

Collège A : MM. GUERRA, VRANCKEN

Collège C :

Mme DUCRET
MM. ADAM, GUIZARD, JENNY

Collège E :

Mme GIRARD
MM. DANJOU, GARÇON

**Personnalités
extérieures :**

MM. KAMINSKI, PAPIN

Invités :

Mmes BONNAFOUS, BOYDEV, CHAABANE, LAUDATI, MORIN, TRUFFERT
MM. BOCQUET, KOLSKI, LAMBRECHT, PETIT, PFIRSCH, REMIENS

**Ont donné
pouvoir :**

M. CATTAN à M. GUIZARD, M. GAZALET à M. VRANCKEN, Mme HARMAND à M. JENNY, Mme LERICHE à
M. ADAM, M. LOCHEGNIES à M. GUERRA, M. NONGAILLARD à Mme DUCRET, M. MENET à M. GARÇON,
Mme GUILAIN à Mme GIRARD, M. ZINGRAFF à M. KAMINSKI, M. DELBECQ à M. PAPIN

Excusés :

Mmes MAIRESSE, PAILLOUS, PETILLON
MM. ASSAAD, DE LA ROSA, FLAMME, SODAÏGUI, ZIEGER